

*Article 21 du Règlement*

C'est près de 20,000 emplois au Québec qui dépendent directement de cette industrie et ce sont 60 p. 100 de nos exportations qui se trouvent ainsi menacées.

L'application d'une telle taxe signifierait, à long terme, la perte de milliers d'emplois et la fermeture de nombreuses usines de sciage au Québec.

Monsieur le Président, j'aimerais réitérer l'appel lancé par le secrétaire d'État aux affaires extérieures (M. Clark) au calme et à l'organisation de notre défense qui doit se faire dans la mobilisation de tous les intervenants, à commencer par les industriels eux-mêmes, les syndicats de même que tous les gouvernements, tant fédéral que provincial.

C'est de cette façon que nous avons gagné en 1983 et c'est uniquement de cette façon que nous gagnerons encore en 1986. Si les mêmes critères s'appliquent à cette étude, il ne fait aucun doute qu'on en arrivera à la même conclusion, à savoir, que cette industrie ne concurrence pas déloyalement l'industrie américaine.

\* \* \*

[Traduction]

**LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL**L'ANNULATION DE LA PARTICIPATION À L'OUVERTURE D'EXPO  
86

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, les accusations portées par la présidente du parti libéral sont complètement fausses.

La participation du Gouverneur général aux activités ayant trait à l'ouverture de l'Expo et aux autres activités officielles sur la côte ouest est prévue depuis longtemps. Malheureusement, madame le Gouverneur général, qui remplit très consciencieusement ses fonctions comme nous le savons tous, souffre de pleurésie et tout son voyage a dû être annulé.

Il est discourtois et faux d'accuser madame le Gouverneur général d'avoir attrapé «une grippe diplomatique» à des fins de politique partisane.

Nous sommions le chef de l'Opposition (M. Turner) de désavouer les fausses accusations de la présidente du parti libéral et de présenter ses excuses à madame le Gouverneur général.

\* \* \*

[Français]

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**ON RECOMMANDE QUE LES SENTENCES POUR LES AGRESSIONS  
MULTIPLES SOIENT PURGÉES DE FAÇON CONSÉCUTIVE ET NON  
CONCURRENTÉ

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, je voudrais faire état d'une pétition de 2,800 noms qui a été présentée au ministre de la Justice (M. Crosbie), ainsi qu'à son homologue du Québec, M. Marx, et qui provient de la ville de

Trois-Rivières. Cette pétition mérite l'attention de cette Chambre.

Elle se lit comme il suit: «Nous, soussigné(e)s, croyons que les agressions sexuelles sont des crimes graves, dont les femmes et les enfants sont les principales victimes. Dernièrement, dans la région de Trois-Rivières, des sentences qualifiées d'exemplaires ont été rendues. Ces sentences se voulaient un avertissement sérieux aux éventuels agresseurs.

Pour l'agression d'une adolescente de 13 ans, les cinq agresseurs ont été condamnés respectivement à des peines de deux ans, deux ans, 10 mois, 10 mois et 8 mois. Pour les agressions de trois femmes par le même individu, l'agresseur a été condamné à un total de trois ans, puisque la tradition veut que les peines purgées pour les trois crimes soient concurrentes.

En signant cette pétition, ces femmes affirment que des sentences semblables à celles précédemment mentionnées ne sont ni un exemple, ni le reflet de la gravité du crime. Nous demandons donc que les sentences pour les agressions multiples soient purgées de façon consécutive et non concurrente.»

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

LE LIBRE-ÉCHANGE—LA POSITION DES LIBÉRAUX

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, les libéraux ne cessent de proclamer que la libéralisation de nos échanges commerciaux avec les États-Unis est dans l'intérêt du Canada.

Cependant, lorsqu'ils ont à se prononcer sur des questions particulières, sur l'essence des négociations, ils n'ont absolument rien à dire.

Le journal *The Citizen* de ce matin mentionne que leur présidente nationale, Iona Campagnolo, n'a cessé de se contredire en fin de semaine dans la région de l'Atlantique.

Pas plus que le parti libéral, les quelques délégués de ce parti réunis en fin de semaine n'ont pu produire un consensus formel concernant le libre-échange.

Quant au député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), le prétendu expert de ce parti au niveau du commerce international, il ne cesse de dire que le libre-échange sera préjudiciable aux 130,000 Québécois qui y perdraient leur emploi.

C'est une accusation grave faite aux entrepreneurs et aux gens d'affaires du Québec qui ne seraient pas capables de s'adapter aux nouvelles conditions des marchés internationaux.

Vis-à-vis de la libéralisation de nos échanges avec les États-Unis, les libéraux sont comme une poule à qui on vient de couper le cou: encore debout, mais piétinant sur elle-même avant de s'effondrer pour de bon.

● (1410)

[Traduction]

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.